

Acte N° 2020-10

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 10 juillet 2020
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;
- Vu** l'arrêté 2016-140 en date du 10 mai 2016 portant nomination de Mme Eva-Marie GOEPFERT Vice-présidente en charge de la communication et de l'action culturelle ;
- Vu** l'acte n° 2020-02 du Conseil académique plénier en date du 6 juillet 2020 portant nomination de Mme Marie-Karine LHOMMÉ Vice-présidente en charge de la formation et de la vie étudiante à compter du 6 juillet 2020,

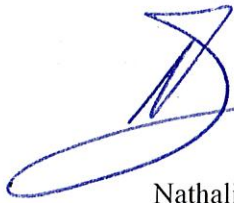
Prend l'acte suivant :

OBJET : Information sur l'évolution de la lettre de mission de Vice-présidentes

Les administrateur/trices du Conseil d'administration sont tenu.es informé.es de l'évolution de la lettre de mission de Mesdames Eva-Marie GOEPFERT, Vice-présidente en charge de la vie étudiante, de l'action culturelle et de la communication et Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-présidente en charge de la formation et de la vie étudiante, conformément aux documents joints en annexe.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2


Nathalie DOMPNIER



Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.